

Domiciliation des personnes sans domicile stable : cadre légal, enjeux et méthodologie de mise en oeuvre

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances législatives, réglementaires et méthodologiques permettant de savoir accompagner les bénéficiaires concernés dans une procédure de domiciliation.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes. Études de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel intervenant auprès d'usagers sans domicile stable : travailleurs sociaux, CESF, Ass Sociaux, personnels administratifs de CCAS ou d'associations de solidarité

Animation : Cadre socio-éducatif, titulaire CAFERUIS et DEASS

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 06/05/2024 au 07/05/2024

Sessions programmées

Droits d'inscription

865 €



PROGRAMME *Catalogue 2024*

- ▶ Définition du dispositif de domiciliation (selon la loi DALO de 2007)
 - public concerné : SDF, migrants, femmes victimes de violence, hébergés...
 - contexte national : explosion des demandes en zones urbaines (statistiques et schémas départementaux)

- ▶ Cadre légal et conditions d'éligibilité
 - lois : loi Dalo du 05/03/2007, loi 2014-366 du 24/03/2014, loi 2017-86 du 27/01/2017 relative à l'égalité et la citoyenneté...
 - décrets et évolution des articles du Code de l'Action Sociale et des Familles
 - instruction DGS/SD1B/2016/188 du 10/06/2016 et sa note d'information du 05/03/2018
 - jurisprudences
 - les droits afférents à la domiciliation : création de citoyens d'un genre nouveau
 - obligation de domiciliation pour les CCAS/Agrément préfectoral des associations

- ▶ La décision de domiciliation de la personne : véritable enjeu politique et sociétal

- ▶ Procédure de demande
 - formulaire Cerfa et entretien avec l'intéressé
 - modalités d'information de la décision : accord ou refus de la demande, renouvellement et fin de domiciliation ou radiation et voies de recours éventuelles
 - guide de la domiciliation et obligations de la personne domiciliée
 - traitement interne variable selon les institutions (commission, place des élus, contexte politique...)

- ▶ Les cas particuliers
 - demandeurs d'asile, personnes sans papiers, gens du voyage

